

*L'ajournement*

semblée générale des Nations Unies qui se dérouleront au cours de la session de l'automne. Les dispositions logistiques seraient plus simples, puisque il se tiendrait dans des installations des Nations Unies, à New York, Genève ou Vienne. On utiliserait le cadre actuel pour les chefs d'État et de gouvernement, et on pourrait établir un rapprochement entre l'ordre du jour du sommet et celui de l'Assemblée générale.

De toute façon, l'engagement du Canada face à l'UNICEF demeure plus fort que jamais. Une rencontre au sommet pourrait avoir un grand retentissement. On pourrait ainsi réussir à faire inscrire les questions touchant les enfants en tête des priorités du programme de la communauté internationale. Toutefois, soyez-en sûrs, le Canada accorde à cette question tout le sérieux qu'elle mérite, et nous répondrons aux initiatives positives.

[Français]

LES FINANCES — LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT — LA POSITION DU GOUVERNEMENT — LES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES HYPOTHÈQUES ET LES CARTES DE CRÉDIT

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, suite à l'annonce de la Banque du Canada, à l'effet qu'elle majorait son taux d'escompte à 12,61 p. 100, je demandais au vice-premier ministre (M. Mazankowski), le 21 avril dernier, pourquoi le gouvernement conservateur s'en prenait aux consommateurs canadiens avec cette politique d'intérêt élevé.

Je lui rappelais alors que le taux d'intérêt réel au Canada était de plus de 8 p. 100, le taux réel étant établi par le taux d'intérêt moins l'inflation, et soit le niveau le plus élevé depuis 20 ans, et que l'écart entre les taux d'intérêt canadien et américain est de plus de 2 p. 100, comparativement aux écarts historiques de 1 p. 100.

Je rappelais au ministre et à la Chambre que l'on pouvait financer une hypothèque de 85 000\$ à 9,75 p. 100 il y a un an, alors qu'à l'heure actuelle, la même hypothèque se renouvelle à 13 p. 100, soit 2 000\$ de plus par an pour la même hypothèque. Je rappelais aussi que le taux d'intérêt élevé avait forcé ou forcerait les compagnies de cartes de crédit à augmenter le taux à plus de 20 p. 100, le 1<sup>er</sup> juin de cette année.

J'ai donc demandé au vice-premier ministre pourquoi le gouvernement maintenait cette politique de taux élevés qui est pénible et catastrophique pour les familles canadiennes.

Fidèle aux lignes directrices de son gouvernement, le ministre d'État (Finances) (M. Loiselle) m'a répondu que les taux d'intérêt actuels font partie de la politique générale de la Banque du Canada. Il disait également, et je le cite:

«Nous allons continuer d'appuyer la Banque du Canada dans un effort pour assurer que les taux d'intérêt descendent à terme, mais descendent de façon durable pour la meilleure protection des consommateurs».

Lors de son Budget, présenté à la Chambre l'an dernier, le ministre des Finances (M. Wilson) a dit aux Canadiens que les taux d'intérêt allaient être de 7,8 p. 100 en 1989. Les prévisions du ministre sont loin d'être réalistes quand on considère que les taux d'intérêt sont maintenant rendus, en 1989, l'année prévue, à 13 p. 100. Pour ajouter l'insulte à l'injure, dans son nouveau Budget, déposé en avril dernier, cette année, le ministre des Finances prévoit que les taux d'intérêt seront en moyenne de 12 p. 100 au cours de l'année qui suit. Mais le taux réel a déjà dépassé cette nouvelle production.

*The Conference Board of Canada* affirme même que les politiques de la Banque du Canada, ajoutées au Budget Wilson, feront hausser encore plus les taux d'intérêt au cours de la période 1989-1990. Le gouvernement conservateur joue au marchand d'illusions, mais il ne doit quand même pas prendre les Canadiens pour des idiots.

Alors que le gouvernement reconnaît lui-même les effets néfastes qu'ont les taux d'intérêt élevés sur notre économie, il persiste dans ses mesures régressives, nous menant ainsi vers une récession qui est nuisible aux consommateurs, nuisible aux investisseurs, nuisible aux travailleurs et nuisible à tous les Canadiens et Canadiennes, en général. Les taux d'intérêt élevés sont comme une sorte de taxe cachée. Pour ceux qui doivent renouveler leur hypothèque, les paiements additionnels d'intérêt sont souvent supérieurs même aux augmentations d'impôt personnel et de taxes de vente qu'ils ont subies depuis 1984 et celles qu'ils devront subir à nouveau avec le nouveau Budget Wilson.

En août 1988, les premiers ministres provinciaux ont demandé au gouvernement fédéral de reconsidérer sa politique de taux d'intérêt élevés. Lors de leur récente rencontre, les premiers ministres ont réitéré leur demande, suivis des ministres des Finances provinciaux qui évoluaient dans le même sens. Le gouvernement n'a rien fait en ce sens.

En 1986, l'Opposition officielle demandait au gouvernement de plafonner les taux d'intérêt élevés, chargés par les banques et les grands magasins sur les cartes de crédit. Le gouvernement n'a rien fait à ce temps-là, et